



Synthèse des entretiens bilatéraux du 30 avril 2009

Conclusions sur la faisabilité du transfert des bonnes pratiques

Région importatrice : Belgique, Fondation rurale de Wallonie

Thématique : personnes âgées (accueil, services, hébergement...)

Bonne(s) pratique(s) envisagée(s) pour un transfert - Région(s) exportatrice(s) :

- Pôle domotique de Guéret – France, Limousin
- Senior Forum – Suède, Blekinge
- Seniorpolis – Finlande, Kainuu
- VieDome – Pays Bas, Nord Brabant

A/ la région importatrice

Contexte général : Le statut de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) n'est pas à proprement parler une administration régionale. Il s'agit d'une fondation d'utilité publique dont les missions sont notamment l'aide aux communes pour le développement de stratégies locales et participatives (de types Leader). Des plans de développement sont définis sur 10 ans qui donnent accès à de l'accompagnement public, notamment financier.

Personnes âgées : La Wallonie est confrontée à une double problématique, d'une part le déficit de logement et de services est d'autre part le maintien des personnes âgées à domicile. Des opérations ont été conduites sur ces thématiques, en particulier des projets de logements intergénérationnels qui rencontrent un réel succès. Il s'agit à présent, devant les défis démographiques et de vieillissement de la population, d'aller plus loin. Deux pistes principales sont à l'étude : le maintien à domicile des personnes âgées ou la création d'hébergements collectifs avec, à chaque fois, la provision de services appropriés.

Plusieurs questions se posent par rapport aux bonnes pratiques identifiées sur ces thèmes :

- La ruralité belge est particulière et peut être différente des ruralités des Etats membres où sont mises en œuvre les bonnes pratiques identifiées. Lorsque l'on parle de services aux personnes âgées en Belgique, on évoque souvent des services de 'confort'. Comment s'assurer, lorsque l'on parle de service aux personnes âgées avec des représentants d'autres Etats membres et d'autres régions, que l'on parle bien de la même chose ?
- Culturellement, comment s'assurer du soutien de communautés isolées sur des projets d'accompagnement/d'hébergement collectif de personnes âgées ?
- En terme de dimension collective des projets, l'aspect 'coopérative' revient parfois pour les bonnes pratiques identifiées. Cet outil juridique particulier est très adapté à l'habitat groupé. Il n'existe toutefois pas réellement en Belgique où, pour être utilisé, des négociations difficiles et au cas par cas sont indispensables. Comment affirmer les coopératives en Belgique ou trouver une solution autre qui permettrait de développer l'habitat collectif ?
- Pour certaines opérations, en particulier Seniorforum, le concept appartient à un bureau d'étude. Quelles sont les conditions pour transférer cette approche dans une autre région, dans un autre Etat membre (conditions techniques et financières) ?
- Le 'Pôle domotique de Guéret' est un projet pilote qui soulève des questions de concurrence. Quelles sont les synergies à développer pour pouvoir conduire un test

de ce projet pilote dans le cadre de la mise en place d'un logement intergénérationnel sur le territoire Wallon ? Comment se posent les questions de concurrence ?

B/ la (les) bonne(s) pratique(s)

- Pôle domotique de Guéret – France, Limousin

A Guéret, c'est une filière d'excellence qui se met en place autour de la domotique, dans un cadre de ruralité très poussé et de déficit d'image. Certains élus territoriaux ont souhaité transformer les faiblesses locales en atout économique et s'appuyer sur la présence en région de Legrand, leader dans le secteur domotique. Différents organismes de recherche (universitaires, privés, start-ups) ont pu être mis en réseau dans le cadre du projet Livinglabs afin de mener des expérimentations sur l'usage de la domotique pour fournir confort, assistance, soin et services aux personnes, en particulier âgées. Si beaucoup des projets sont encore aujourd'hui à l'état d'expérimentation, quelques opérations test sont conduites en Creuse.

- Senior Forum – Suède, Blekinge

Ce projet est mis en œuvre à l'origine par une Université qui devait réfléchir aux questions d'hébergement de personnes vieillissantes. Un des points importants de ce projet était de faire participer les utilisateurs dès le départ dans les réflexions. Il s'agissait de mettre en place un système associant habitat collectif coopératif et habitat individuel afin de parvenir notamment à une économie d'échelle.

- Seniorpolis – Finlande, Kainuu

Ce projet vise au développement de logements, d'activités améliorant le bien-être et le mode de vie des personnes âgées. Seniorpolis est une solution apportée au vieillissement continu de la population, l'idée étant de faire de cette situation démographique une force et une source d'activités pour le territoire et non pas un handicap. Ainsi ont été développés des logements, des activités de bien être, une senior academy,....

Les conditions principales de transférabilité :

- disponibilité de logements adaptés aux personnes âgées
- mobilisation d'une équipe en charge d'animer et de mettre en œuvre le projet
- un portage politique du projet
- implication d'intervenants sensibilisés et formés pour les personnes âgées
- une communication vers les habitants

- VieDome – Pays Bas, Nord Brabant

Le projet hollandais concernait au départ la fourniture de services pour des hébergements collectifs de personnes âgées. Aujourd'hui, ce type de service est étendu aux personnes âgées restant dans leur propre logement, via l'utilisation des nouvelles technologies (DSL, fibre optique, câble...). Avant de s'intéresser aux solutions techniques, Viedome est avant tout un concept de soins.

C/ Adéquation entre bonne(s) pratique(s) identifiée(s) et contexte local

Les échanges qui ont eu lieu conduisent à plusieurs conclusions :

- La Fondation rurale de Wallonie, qui a déjà une approche de l'hébergement des personnes âgées, via des projets sur l'intergénérationnel, souhaite pousser plus loin la réflexion sur ce thème. Ce sont des idées, des expériences et des projets de différents types avec différentes approches qui sont recherchés à ce stade. Il ne s'agit pas, pour l'instant, de transférer l'une ou l'autre opération en l'état mais bien de piocher des idées au sein des autres régions afin de développer un projet qui correspondrait au contexte et aux attentes wallonnes.
- Les différentes bonnes pratiques identifiées sont toutes intéressantes par rapport à la problématique wallonne. Elles apportent des réponses différentes et complémentaires aux attentes et aux besoins.

- Des transferts sont envisageables. Concrètement, ils pourraient concerner, dans une première étape, les méthodologies liées à une meilleure définition des besoins locaux, une compréhension des attentes et envies des personnes âgées, les différentes méthodes de fourniture de certains services (solutions techniques, recours au bénévolat...).
- Au-delà des échanges entre régions, des liens sont envisageables autour des thèmes concernés : échanges entre universités dans le cadre de formations, partenariats dans le cadre d'appels à projets européens, etc.

D/ Perspectives auxquelles le transfert de la (des) bonne(s) pratique(s) pourrait conduire

Les échanges envisagés permettraient à la Fondation rurale de Wallonie de s'inspirer des différentes expériences développées afin de construire un projet nouveau, transversal et adapté aux attentes spécifiques de la région et à son contexte particulier.

E/ Le soutien que la région exportatrice (et/ou le porteur de projet) sera à même d'apporter

- Pôle domotique de Guéret – France, Limousin

Les acteurs de Guéret seraient intéressés par un transfert mais rencontrent un sérieux problème de disponibilité pour l'accompagnement d'un tel transfert. La question de quelles ressources allouer se pose.

En revanche, des échanges pourraient avoir lieu dans le cadre des formations qu'il est prévu de mettre en place (échanges entre universités) et/ou de projets européens que Guéret souhaite monter avec des partenaires (industriels) européens.

- Senior Forum – Suède, Blekinge

Le participant Suédois a invité les représentants Wallons à venir sur place visiter un ou deux exemples de projet(s) mis en place. Il s'agirait alors de voir comment, au-delà de la théorie, les choses fonctionnent. Une recueil d'aménagements adaptés aux personnes âgées, existant en 5 langues, a aussi été transmis à la Fondation Rurale de Wallonie.

Le concept de Senior forum est mis en place en partenariat avec une université. Il appartient toutefois à une entreprise privée. Au-delà d'une visite sur place, si la Fondation rurale de Wallonie devait décider d'importer le concept dans son ensemble, l'université et la société privée suédoises pourraient apporter une assistance technique qui serait à rémunérer.

- Seniorpolis – Finlande, Kainuu

Le participant finlandais a invité les représentants wallons à effectuer une visite sur place pour étudier dans quelle mesure cette expérience pourrait être adoptée à plus petite échelle en Wallonie. Ils sont également disposés à envoyer de la documentation supplémentaire sur le projet ainsi qu'à des échanges mails si les participants wallons ont des questions.

- VieDome – Pays Bas, Nord Brabant

L'expérience des Pays Bas permet aux acteurs de savoir ce qu'il est bon de ne pas faire. Ils sont prêts à partager cette expérience avec les wallons. Ils proposent notamment de fournir des informations sur comment identifier les besoins des futurs utilisateurs, sur les aspects opérationnels (centre d'appel), sur les conditions financières du projet (prix pour les usagers)

F/ Conclusion : feuille de route du transfert

Comme nous l'avons vu auparavant, les attentes de la Fondation rurale de Wallonie ne sont pas celles d'un 'simple' transfert mais bien d'une découverte de différentes façons d'agir sur une même thématique. Les recommandations et propositions faites ci-dessous ne se

déclinent donc pas en étapes précises ou en calendrier mais visent à répondre aux attentes spécifiques de la région.

- Pôle domotique de Guéret – France, Limousin

1- Guéret s'est proposé de mettre à disposition de la Fondation Rurale un cahier des charges à utiliser dans le cadre du choix d'un prestataire pour l'aménagement domotique de logements. Un modèle de cahier des charges existe en effet qui reste à adapter au contexte et aux spécificités wallonnes.

2- En terme de formation, Guéret prévoit de mettre en place des échanges universitaires donnant accès à un diplôme reconnu au niveau européen sur le thème de la domotique. La Wallonie pourrait identifier une université et envisager de faire participer des étudiants à ces échanges afin d'importer de la connaissance de cette façon.

3- La Fondation Rurale de Wallonie pourrait identifier un industriel local sur lequel s'appuyer pour monter un projet d'échange de solutions domotiques pour le maintien à domicile de personnes âgées et pour l'équipement de logements collectifs pour personnes âgées. Ce partenaire industriel serait aussi indispensable pour que Limousin et Wallonie deviennent partenaires dans le cadre de projets européens sur cette thématique. Guéret souhaite en effet prendre cette direction en se positionnant, de manière partenariale, sur des projets européens inférieurs à 3 millions d'euros.

- Senior Forum – Suède, Blekinge

1- Les suédois ont remis à la Fondation rurale de Wallonie une série de documents techniques et méthodologiques développés dans le cadre des projets qu'ils ont conduits. Ces documents pourront utilement venir alimenter la réflexion wallonne.

2- Une visite des wallons en Suède permettrait de mieux cerner toutes les dimensions du projet développé et d'en comprendre les composantes dans le contexte suédois. Cette visite pourrait être envisagée avant la fin de l'année 2009.

3- La Fondation rurale de Wallonie pourrait conduire quelques expertises au niveau national, notamment sur :

- l'aspect juridique lié aux coopératives. La législation nationale ne semble en effet pas prévoir ce type de montage pour l'hébergement et l'habitation.
- la possibilité de mettre en place une association qui regroupe les activités et les services de soins proposés aux personnes âgées.

- Seniorpolis – Finlande, Kainuu

La Fondation rurale de Wallonie pourrait envisager de venir voir l'expérience finlandaise. Toutefois, elle est assez dubitative sur un transfert dans la totalité du projet, la Wallonie, bénéficiant de très peu de moyens financiers sur ce thème.

Cette visite pourrait se réaliser dans le cadre d'un projet interreg IVC dont à parlé la Finlande. De nombreux contacts téléphoniques et mails sont prévus avant d'envisager une itnégration dans ce partenariat.

- VieDome – Pays Bas, Nord Brabant

La Wallonie pourrait être intéressée par la mise en place d'un projet similaire dans la partie Sud (Province du Luxembourg). Les différents éléments concrets qui pourraient être transférés concernent :

1- la mise à disposition par les hollandais des documents techniques et de communication publiés dans le cadre du projet. Ces documents n'existant aujourd'hui qu'en hollandais, les représentants de la région du Noord Brabant se sont engagés à chercher des financements qui permettraient d'envisager une traduction de ces documents vers d'autres langues, en particulier vers l'anglais.

1- la définition d'une échelle pertinente pour la mise en place d'un projet similaire. Le projet hollandais concerne 500 à 1000 clients ce qui semble être une échelle pertinente. Il convient de trouver quel territoire wallon permettrait de parvenir à un nombre similaire de clients potentiels.

2- les hollandais pourraient fournir aux wallons des informations sur les questionnaires utilisés pour identifier les besoins et tester l'intérêt des clients potentiels, indiquer à quel type de public ces questionnaires seraient à envoyer, quel type de structure devrait les envoyer afin de ne pas biaiser les résultats, etc.

3- sur ces bases, les wallons pourraient lancer un travail de prospection sur le territoire envisagé afin de tester la faisabilité et la viabilité d'un système équivalent.

G/ Autres remarques : vers la mise en place d'un GTR ?

Une partie du projet Suédois Welhops est mis en place dans le cadre d'un partenariat qui regroupe 5 Etats membres ayant des approches différentes et complémentaires de l'hébergement de personnes âgées. 50 systèmes d'hébergement ont été évalués sur lesquels 12 ont été retenus comme bonne pratique. 3 de ces 12 projets sont situés en Suède.

Le 30 avril, des échanges ont eu lieu autour du projet Welhops et aussi autour de nouvelles expériences conduites sur la même thématique. Il est certain, devant l'importance de cette thématique et les évolutions démographiques européennes qui progressent vers un vieillissement de la population, que ce thème est un thème porteur qui devrait intéresser d'autres régions en Europe.

Conscient de ceci, les hollandais de la région de Noord Brabant se proposent d'organiser un séminaire thématique sur l'accueil et les services aux personnes âgées en milieu rural. Ce séminaire pourrait conduire à un groupe de travail s'insérant dans la mise en place d'un GTR. Un tel séminaire, dont les modalités de mise en œuvre (notamment financières) sont à définir, devrait s'intéresser aux besoins des futurs utilisateurs et clients, aux services à proposer (soin, loisir, etc.) et aux questions organisationnelles. Ainsi, concrètement, les sous-thématiques suivantes pourraient être abordées, par exemple en atelier ou lors de temps spécifiques :

- implication des décideurs
- aspects techniques
- aspects juridiques
- financement de tels projets
- évaluation de la qualité

En terme de public, il serait intéressant d'impliquer différents types d'acteurs, décideurs, développeurs d'équipement, techniciens, utilisateurs, universitaires spécialités dans ces questions, etc.

La Région Limousin pourrait encourager les hollandais à porter cette démarche et à la concrétiser et éventuellement les accompagner sur des aspects logistiques et/ou financiers. Il serait intéressant en particulier qu'en tant que coordinatrice du réseau Rur@ct la Région Limousin cherche à identifier les régions et/ou acteurs intéressés par cette thématique afin de mieux définir les contours d'un éventuel futur GTR (combien de participants, quelles cultures, quelles attentes, quels besoins, quelle langue).

La question du financement de l'organisation d'un séminaire de lancement de ce GTR se pose aussi. La Région Limousin pourrait proposer différentes solutions aux hollandais : prise en charge via leur programme opérationnel de la totalité de l'événement (ce qui permettrait de montrer leur implication politique à la fois sur la thématique et dans le réseau), répartition des coûts du séminaire entre les différentes régions intéressées par la thématique, autre solution à envisager.

Cette thématique porteuse d'enjeux devrait permettre d'engager des échanges concrets entre régions européennes et ainsi servir à asseoir le réseau et l'approche Rur@ct.